



TROISIÈME ANNÉE.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 1854.

N° 50.

Ce journal est à l'imprimerie du Gouvernement.
Prix : 12 fr. par AN.
payables par trimestre et d'avance.

ANNONCES : 1 franc la ligne
caractère 9 points (pet.-rom.)

AU COMPTANT.

S'adresser à l'imprimeur du Gouvernement.

MESSAGER

DE TAHITI.

PARTIE OFFICIELLE.

L'arrêté qui constitue le tribunal de 1^{re} instance et de commerce, inséré dans le dernier numéro du *Messageur de Tahiti*, doit être recité de la manière suivante :

Le Chef de division, Commissaire impérial près les îles de la Société, Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie,

Ondossé :

Le tribunal de 1^{re} instance et de commerce des îles de la Société est composé de la manière suivante, conformément à l'arrêté du 22 avril 1850 et à l'élection du 2 décembre 1854 fait par l'assemblée des notables communiants de Tahiti et Moorea.

MM. le chef du service administratif, président ;

Salmon, négociant anglais, juge, vice président ;

Rouillé, négociant français, juge ;

Laharrague, négociant français, juge ;

Bonnetin, négociant français, juge suppléant ;

Guillon, négociant français, juge suppléant ;

Dupont, employé de l'administration, greffier.

La présent ordre sera inséré au *Bulletin officiel* de la colonie et au *Messageur de Tahiti*.

Papeete, le 2 décembre 1854.

D. BOUZET.

Le Chef de division, Commissaire impérial près les îles de la Société, Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie,

Ondossé :

M. Gillet, lieutenant de gendarmerie, est nommé, à compter de ce jour, directeur des polices européennes et indigènes.

Pour ces fonctions, il relèvera directement du commandant particulier, chef d'état-major, et aura sous ses ordres immédiats le commissaire de police et les mutins, en un mot tous les agents de la police française et indienne. Il s'entendra avec M. le lieutenant Duval pour l'emploi de la gendarmerie, et selon le cas, pour certains détails de service, avec MM. les directeurs des affaires européennes et du bureau indigène.

Le présent ordre sera inséré au *Bulletin officiel* de la colonie et publié dans les journaux de Tahiti.

Papeete, le 2 décembre 1854.

D. BOUZET.

PARTIE NON OFFICIELLE.

(Suite du rapport de M. le général de division BARBASQUE à DILLIERS.)

Le 2^e régiment d'infanterie légère soutint le 1^{er} bataillon de chasseurs.

Le 3^e de ligne, débarqué dans la baie de Tranvik, dut remonter vers ce village et se porter en entier à l'embranchement des routes indiquées ci-dessus.

Le 1^{er} régiment devait occuper définitivement les points choisis par le 1^{er} bataillon de chasseurs et le 2^e léger et destinés à servir de caserne et retranchement pour le débarquement de tout le personnel et du matériel de l'artillerie, du génie et de l'administration.

Le 5^{1^e} joët au sud-ouest de la même montagne, devait rabatter sur l'intersection des routes, prendre l'ennemi à dos, s'il résistait sur la hauteur du sud, et se porter rapidement sur la route postale en avant de Castellion.

Toutes les troupes étant à terre, et malrassées des points qui leur étaient assignés, devaient se mettre en route au commandement du général en chef, et se diriger sur Nora et Soda-Finby, en ayant leur droite au bord de la mer. Arrivées à Finby, elles devaient se remettre immédiatement en communication avec le général Harry Jones.

Ces dispositions arrêtées le 7, communiquées le même jour aux officiers généraux et supérieurs, furent exécutées le 8, astant que le perdit l'extrême difficulté du terrain, augmentée encore par la destruction de tous les ponts et par de nombreux rivages dont les Russes avaient couvert les routes.

Les troupes furent mises à terre à trois heures du matin; elles occupaient les premières positions indiquées vers onze heures, le 3^e de ligne et le 5^{1^e} se dirigèrent vers la route postale par deux chemins différents; enfin, après bien des fatigues et des travaux, la route de Tranvik à Noura-Finby fut rendue praticable à l'artillerie. Alors toutes ces

mais le 4⁸ régiment, se portèrent en avant, se rapprochèrent de la place et ouvrirent le complet investissement.

L'ennemi avait préparé des batteries et des redoutes que le feu de la marine le contournait bientôt.

Le feu de Tranvik était trop éloigné pour nous permettre de transporter assez de munitions pour nous approvisionner de toute nature. Nous renonçâmes au point, plus rapproché du camp où les marines françaises et anglaises se pressaient d'abandonner de nouveaux débarcadères.

Des compagnies, dont le nombre fut plus tard augmenté, furent chargées d'assurer fortement nos derrières.

Dès le lendemain, de notre arrivée devant la place, le général s'occupa de faire des fascines et des gabions.

Le général Niel, le lieutenant-colonel d'artillerie de Rochefeuille recontra les points sur lesquels les premières batteries devaient être établies. Le général Harry Jones se renforça de 300 hommes tirés de l'infanterie du marin français, et recontra aussi l'emplacement d'une batterie qui, de concert avec la nôtre, devait jouer sur la tour du sud.

Le lendemain, le colonel Durrot du 3^e de ligne, qui lors de l'insurrection de 1844 de la place, se trouva au point le plus avancé, et combatta jusqu'à ses forces, fut chargé d'occuper ces positions avec son régiment. L'ennemi, toute la journée, tirilla avec nos avant-postes et nous envoya beaucoup de boulets et d'obus qui ne nous firent que peu de mal.

Dans la nuit du 12, on ouvrit la tranchée au moyen de la nuit, et cette opération toujours si délicate nous coûta douze hommes tués ou blessés. Le lieutenant Nolle, du 12^e bataillon de chasseurs à pied, fut malheureusement des premiers. La tour nous couvrit de son feu, mais nos tirailleurs y répondirent avec tant de précision que les hommes sortis de la place furent bientôt obligés d'y chercher un refuge.

Le 13, à trois heures du matin, la batterie de quatre pièces de 16 et de quatre mortiers qui avait été armée dans la nuit, combatta son feu. De 200 et 300 obus, la tour fut mise sur pied, l'artillerie, mais à partir de cette heure, son feu se ralentit; les embuscades étaient à peu près détruites et les parapets de la tour étaient disjoints; beaucoup de humains étaient tombés sur la tourelle; tout faisait donc espérer que, le lendemain, on pourrait lui donner l'assaut, lorsqu'à sept heures du soir « elle » arboré le drapé blanc.

Toutefois, après une suspension d'armes d'une heure, pendant laquelle on ne put s'entendre, le feu recommença. Mais ces derniers efforts de l'ennemi durèrent cinq heures à la foudroyante précision de notre tir; la tour se fut de nouveau, et, le lendemain, deux officiers russes, M. Gigot, sous-lieutenant au 12^e bataillon de chasseurs à pied, et M. Gibou, sous-lieutenant de voltigeurs au 5^{1^e}, suivis d'hommes déterminés, pénétrèrent résolument dans l'ouvrage. Le commandant russe, en voulant repousser cette attaque imprévue, fut atteint de deux coups de balles mortelles, et 32 hommes furent tués par l'échappé furent amenés prisonniers au quartier-général.

La reddition de cette tour nous donnait l'espérance de réduire la fortresse sans que ce nouveau succès coûtât trop cher à nos troupes.

Des même jour nous poussâmes nos approches sur la droite, et nous nous mîmes en mesure de faire jouer le lendemain, une batterie composée de quatre mortiers et de deux obusiers de 22 centimètres. Pendant que l'on construisait cette batterie, le génie reconnaissait l'emplacement de la batterie de brèche.

Le 15 août, à huit heures du matin, notre batterie de mortiers et d'obusiers « fit » force projectiles croix dans la place, pendant que la flotte, embusquée, envoyait aussi sur Bomarsund le feu de quatre vaisseaux. Le soir, le fort ne répondait plus que lentement; toutefois, son feu ne s'était pas complètement.

Le 16, à huit heures du matin, le général Harry Jones, qui avait pu se procurer, par le jeu de son artillerie, à la prise de la tour du sud, et avait fourni ses efforts vers celle du nord, commença un feu très vif à tout ce point, et vers quatre heures il avait fait une large brèche à la tour qui, le même soir, capitula.

Dans la nuit, une batterie de brèche avait été établie à 380 mètres du corps de place et l'on se prépara à l'assurer la nuit suivante avec des pièces de 30, prêtées par la marine.

Nous ayant sous les yeux, et pour ainsi dire, sous la main, l'ennemi nous lança des bombes et de la mitraille, et nous blessa 14 hommes. Notre feu ne se relâcha pas cependant.



dans ces voulions le continuer ainsi jusqu'au moment où l'assaut pourra la battre de brefte, lorsqu'à midi, l'ennemi détraya des ravages causés par notre artillerie, et assiégeant que toute résistance devenait impossible, sortit alors le drapeau blanc. M. le colonel Goyouy, chef d'état-major de l'escadre de terre, et commandant du camp des deux amirautés, pénétraient ensemble dans le fort. Le colonel y fit arrêter le colonel Souza, du 2^e régiment, qui était de tranchée, avec un officier du même régiment et quelques compagnies du 1^{er} bataillon de chasseurs à pied.

A la suite de la reddition de la place, un désordre grave se produisit dans les rangs de la garnison russe ; les plus irrités voulaient faire sauter le fort ; mais l'attitude de nos troupes leur en imposa ; l'ordre se rétablit. La garnison prit ensuite défilé devant les troupes françaises et anglaises réunies et fut embarquée dans la soirée.

La place de Bomarsund, avec les trois tours qui en sont les avant-postes, renfermait une garnison de 2,100 hommes ; elle était armée de cent quatre-vingt pièces de canon et munie d'approvisionnements considérables.

L'intention de l'empereur de Russie était de faire de Bomarsund un immense camp retranché pour ses armées de terre et de mer, dont l'abord est présenté de grands obstacles et qui fut une constante menace pour les Etats riverains de la Baltique.

Depuis la prise de la possession des îles d'Aland, la Russie n'a cessé de travailler à augmenter les fortifications de Bomarsund, et si, par ce qui existe, on qui était en cours d'écroulement, on juge des projets de cette puissance, Bomarsund paraissait destiné à devenir la sentinelle avancée et le port principal de la Russie dans la Baltique.

La destruction de Bomarsund sera une perte considérable pour la Russie ; nous moins soins le rapport matériel que le rapport moral. Nous avons détruit en huit jours le prestige attaché à ses remparts de granite, que le canon, sans doute, ne pouvait ébranler. Nous savons maintenant, à n'en pouvoir douter, que rien, dans ces fortifications si belles, si magnifiques, n'est à l'abri d'un feu bien dirigé.

Ce beau résultat, monsieur le maréchal, est dû à l'intelligence, au dévouement, au courage des officiers et soldats du corps expéditionnaire et des escadres alliées. On a payé de sa personne ; le danger, les fatigues, les privations n'ont été comptées pour rien par ces soldats français qui ont été glorieux dans leur œuvre.

Si le travail du corps expéditionnaire nous a répondu à l'attente de la France et justifié la confiance qu'le l'Empereur avait mis en elle, permettez-moi, M. le maréchal de vous priser l'appeler la bienveillance de Sa Majesté sur les officiers, sous-officiers et soldats que je crois dignes d'obtenir une récompense et dont je vous transmettrai ci-joint la liste.

Si, après le général de division Niel qui a conduit les opérations du siège avec tant de hardiesse et d'habileté ; et les généraux d'Hugues et de Grisy, qui m'ont parfaitement secondé ; après le lieutenant-colonel de Rochebœuf, directeur de l'artillerie ; le colonel Goyouy, mon chef d'état-major ; le sous-intendant M. Letauchoux-Ferrand, il me fallait encore citer tous les officiers et soldats et soldats sur lesquels je voudrais appeler l'attention de Sa Majesté, ma liste serait trop longue et je comprends qu'il faut me borner dans mes demandes.

2,000 soldats d'infanterie de marine sous les ordres du colonel Ferry, et deux compagnies d'artillerie sous le commandement du chef de bataillon Frébault, nous ont prêté un précieux secours.

Il me reste, M. le maréchal, à rendre un éclatant hommage au concours toujours si empressé que j'ai trouvé, non seulement dans la flotte française, commandée par M. le vice-amiral Parceval, mais aussi par le vice-amiral Napier. Le général Harry Jones, en contribuant avec ses soldats de marine et ses sapeurs à l'attaque des tours de Bomarsund, nous a montré une fois de plus tout ce qu'on peut attendre de la bravoure et de la discipline des soldats anglais.

La cordialité la plus grande n'a cessé de régner non-seulement entre les officiers des deux flottes et ceux du corps expéditionnaire, mais encore entre les soldats et les matelots : c'était à qui affronterait le mieux le péril et supporteraient le mieux les fatigues.

Recevez, M. le maréchal, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

Le général de division, commandant en chef,
BARAGUET D'HILLIERS.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

48. Corvette française Aventure, commandée par M. Du Bourg, chef de division.

26 octobre. Goëlette française Popette, commandée par M. Rosenweig, lieutenant de vaisseau.

38. Goëlette Hydrographe, commandée par M. Bonlangé, lieutenant de vaisseau.

40 novembre. Corvette française Sarcelle, commandée par M. Ferry, lieutenant de vaisseau.

42. Aviso à vapeur le Durac, commandé par M. de Lavaissière, lieutenant de vaisseau.

30. Corvette française Prénationale, commandée par M. Laurent, lieutenant de vaisseau.

Goëlette française Kaméchéda, désarmée.

Goëlette française Nohivice, désarmée.

DE COMMERCÉ.

27 juillet. Trois mts anglais Swartmore, capitaine

Lidbetter, à Kelly, en partance pour Londres.

3. Goëlette anglaise Melville-Poole, à Hori.

2. Trois mts français Félix, capitaine Haynel, à Hay-

met et Ronfie, en partance pour Valparaiso.

14. Goëlette française Étoile du Matin, en réparation.

17. Goëlette française Josephine, capitaine Duhamel, a

Ewald et C°, sur cale.

26. Goëlette anglaise Wizard, capitaine Jackson, à

Brumefin, en déchargeement.

30. Brig chilien Ernest, capitaine Wupper, à Guillon.

3 décembre. Goëlette française Martha, capitaine Browne, à Salmon, en partance pour les îles sous le vent.

4. Trois mts américains Jenny-Major, capitaine Wil-

bin, à Kelly, en partance pour les Sandwich.

Mouvements du port de Popette du samedi 2 au ra-

medì 9 décembre 1854.

ENTRES.

3 décembre. Goëlette du protecteur Martha, capitaine Browne, 26 tonneaux, 7 hommes d'équipage, 5 passagers, venant des îles Fanning en 20 jours, 22 tonneaux huile de cocon.

4. Trois mts américains Jenny-Major, capitaine Wil-

bin, 226 tonneaux, 14 hommes d'équipage, 30 passagers, venant de Melbourne en 29 jours, assortiment.

SORTIS.

3 décembre. Goëlette française Rob Roy, capitaine Al-

len, pour Rimatara, Rurutu, etc.

4. Cotre de Huahine Repe, capitaine Brown, pour Hu-

ahine.

7. Baleinier américain Adeline, capitaine Brotherson,

pour la pêche.

ARSENAL DE PARÉTUÉ.

On travaille aux préparations de la goëlette coloniale Hydrographe et des goëlettes françaises Joséphine et E-

tatue du matin.

ANNONCES.

AVIS AU PUBLIC.

La vente d'immeuble (succession Inglis), qui devait avoir lieu le 11 courant, est différée. On fera connaître ultérieurement l'époque fixée pour cette vente.

CHEZ Mme LANGOMAZINO

Mme LANGOMAZINO a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de recevoir un magnifique assortiment de mètres, soies et laines à broder, ainsi qu'une collection de modèles du meilleur goût.

Souliers vernis et autres nouvellement arrivés de France, Chaussettes blanches et chinoises, Gants, Mouchoirs en batiste, 1^{re} qualité à 15 francs la douzaine, Soie, Mousseline, et généralement tous les articles de nouveautés et de fantaisie.

ABONNEMENTS A LA LECTURE.

HISTOIRE. — ROMAN. — THÉÂTRE.

Mme LANGOMAZINO has the honour to inform the public, that she has just received an excellent assortment of French fancy, silk and wool for embroidery, also a collection of best fancy patterns, varnished and other kinds of shoes recently arrived from France.

White and stripe hoses, gloves, cantharic handkerchiefs of the first quality at 45 francs per dozen, silks, muslins, and all kinds of novelties and fantasies.

AVIS AU PUBLIC.

Dans les magasins de MM. H. Ewald et C° on trouvera les articles suivants à bon marché :

Vin de Bordeaux en barriques, id. blanc en barils, id. en caisses, de 1^{re} et 2^{me} qualité, Vin de Sauterne, Haut-Barsac, Cazalis, Vin de Champagne en bouteilles et demi-bouteilles, Eau-de-vie en caisses de 1^{re} et 2^{me} qualité, id. en barils 18 gallons, Rhum de la Jamaïque en barils et en bouteilles, Rhum des îles sous le vent en barils, Guenivé en barils et en demibouteilles, Liqueurs assorties, Fruct à l'Eau-de-vie, Vin de Muscat, Vin d'Orange et Xeres en barils, Vin de vin d'Opéra et Xeres en bouteilles, Sucre raffiné, Sucre brut, Café, Thé, Conserves françaises et anglaises, Pâtes, Jambe, Morue, Salaisons, Pâtes d'Italie, Macaroni, Amandes, Farine, Biscuit, Haricots, Lentilles, Orge, Tabac à fumer, Tabac à chiquer, Cigares de la Havane et cigarettes de qualité inférieure, Vaiselle, Sellerie, Etoffes en coton, Chemises, Chapeaux, Avirons, Barres d'aspects, Balais, Planches assorties, etc., etc., etc.

PHARMACIE FRANÇAISE.

Medicaments nouvellement arrivés de France, entre autres :

Capsules de Mothes, à six francs la boîte au lieu de dix. Salsopareille à cinq francs la livre, chlorophore, essences assorties, etc., etc. Le tout à très basse complément.

Consultations gratuites pour les maladies secrètes.

H. GEORGETTE DU BUSSON, Imp. du Gouvernement.